MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCEE LE CASTEL

Protocole sanitaire COVID-19

RENTREE 2021

Livret d'accueil du lycéen et de l'étudiant

Ce livret reprend l'ensemble des préconisations publiées par le ministère de l'éducation nationale. Retrouvez l'intégralité du protocole sur : https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467

Son application au lycée le Castel tient compte du contexte local et de la configuration des espaces. Il en appelle au sens de la responsabilité de chacun, personnels, parents, et élèves pour l'application stricte des différents gestes barrière.
En effet, le respect de la distanciation physique le plus souvent possible, le port du masque comme indiqué ci-dessous, et un souci de l'hygiène personnelle permettront à chacun de nous de poursuivre une scolarité en établissement, seule garante d'une réussite du plus grand nombre.

Nous vous demandons de prendre connaissance de ce mémento concernant la vie dans l'établissement et de bien vouloir respecter précisément les préconisations indiquées.
En cas de non-respect du protocole ou des consignes de sécurité, l'élève sera rappelé à l'ordre et sa famille informée.

Quel est le rôle des parents avant l'arrivée au lycée ?

> ***Rappeler*** *le respect indispensable des gestes barrière (attitude dans les transports, distanciation physique, pas de prêt de matériel, lavage des mains, port du masque, pas d'embrassade, etc.).*
>
> ***Prévoir l'équipement nécessaire :*** *fourniture de mouchoirs en papier jetables, masques prévus pour la journée ou la semaine, flacon de gel hydro-alcoolique, sacs plastiques pour stocker les masques…*
>
> ***Surveiller l'apparition de symptômes*** *et notamment l'apparition de température supérieure à 38°C.*

Comment va se passer l'arrivée au lycée, les entrées et sorties ?
A partir de jeudi 2/9 ou vendredi 3/9 selon les classes, les élèves seront accueillis au portail de la rue Daubenton et l'emploi du temps débutera selon l'organisation communiquée ce jour-là.
Les regroupements d'élèves devant le lycée sont déconseillés et sont soumis au respect des gestes barrière.
Le règlement intérieur habituel s'appliquera quant aux autorisations de sortie, mais il est vivement recommandé aux élèves d'éviter lors des récréations de sortir sans respecter les gestes barrière (distance physique, regroupement excessif, masque, lavage des mains…).

Quand doit-on porter un masque ? *pour les lycéens et étudiants, le port du masque «grand public» est obligatoire, soit :*

- *Pour tout déplacement au sein du lycée à l'intérieur des bâtiments (couloirs, halls, restauration, salles de détente, internat, CDI…).*
- *Dans les salles de cours*

C'est à la famille de fournir cet équipement de protection individuelle. Prévoir des sacs pour ranger les masques.
Prévoir au moins deux masques pour une journée complète (voir chapitre internes pour la semaine) et respecter les consignes d'hygiène pour les manipuler.
Aucun élève ne sera autorisé à entrer sans masque de protection.

Quand peut-on enlever son masque ? *Bien évidemment lors du repas, de la nuit à l'internat, et des activités sportives ; pendant les temps de pause, à l'extérieur dans la cour et le parc, il peut être enlevé si la distanciation physique de plus d'1 mètre est possible. Nous faisons confiance à chacun d'entre vous pour bien garder les distances lors des pauses.*

Les professeurs et autres personnels en contact avec les élèves porteront ils un masque de protection ? *oui, le port du masque est obligatoire pour tous les adultes au sein du lycée dans les mêmes conditions que les élèves.*

Comment vont se dérouler les cours ?

- *Une attention particulière à l'hygiène sera accordée : le professeur rappellera les consignes, comme, par exemple, le lavage des mains régulier nécessaire ou l'interdiction d'échange de matériel (prêt de stylos, feuilles…) entre élèves.*
- *Du gel hydro-alcoolique sera à disposition à l'entrée de chaque bâtiment et dans chaque espace de cours.*
- *Les salles de cours seront régulièrement aérées et désinfectées.*
- ***Les cours d'EPS*** *seront adaptés et prioritairement à l'extérieur ; en cas d'utilisation de salles, aucun sport de contact sera possible. Le port du masque sera bien sûr obligatoire dans les vestiaires.*

Comment va se dérouler le déjeuner ? *Les élèves déjeuneront de façon échelonnée avec des horaires de passage.*
Il est indispensable que chacun respecte les horaires prévus pour le passage au self afin d'éviter les temps d'attente et le nombre trop élevé de personnes par salle.
Ils auront l'obligation de se laver les mains AVANT et APRES le repas. Le port du masque sera obligatoire jusqu'au début de la prise du repas à table.
Les places attribuées respecteront au maximum la distance physique.
Pendant le temps libre, il est conseillé de rester au sein de l'établissement (parc, cour, MDL) en respectant les gestes barrière. Des salles pour travailler seront ouvertes ainsi que des salles « hors sac » pour des repas personnels apportés. Pour cela, voir le bureau vie scolaire bât 12.

A l'internat ? *chaque élève interne se conformera aux dispositions prévues :*

- *Une place attribuée dans une chambre avec des camarades qui ne changeront pas. La distance entre les lits et les bureaux permettra de retirer le masque lors des temps de travail et de détente.*
- *Pour tout déplacement au sein de l'internat, le port du masque sera obligatoire. Il faudra prévoir au moins 15 masques pour un interne qui est toute la semaine au lycée, soit 3 par*

jours. Une possibilité de lavage en milieu de semaine sera proposée avec des masques étiquetés.

- *L'accès aux sanitaires et douches se fera dans le respect des consignes d'hygiène affichées : masque, pas de prêt de matériels de toilettes, utilisation de gel et de désinfectant avant et après utilisation…*
- *Un accueil spécifique par la vie scolaire vous permettra d'avoir toutes les informations.*

En cas de symptômes ? *Si l'élève ressent un symptôme pendant la journée, alors il prévient de suite le professeur ou l'adulte à proximité, et il sera isolé le temps que ses parents viennent le chercher. En cas de suspicion ou de présence du virus, les services de santé du ministère prendront les dispositions adaptées. Il est indispensable de nous informer en cas de contamination à domicile.*

La gestion des cas contacts ?

Dans les collèges et les lycées, un protocole de contact-tracing renforcé est mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif. Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. ***Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.***

Dans le cas où votre enfant doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance selon les modalités définies par ses professeurs. Pour les classes virtuelles, chaque professeur lui communiquera une URL pour se connecter.

Pour faciliter la vaccination *des élèves et étudiants, des séances seront programmées au sein de l'établissement. Renseignements à la vie scolaire ou auprès des infirmières.*

Contact téléphonique des infirmières *: 03.80.76.70.27.*

Les gestes simples contre le coronavirus

Je limite les contacts avec les autres

Je ne serre pas la main

Je n'embrasse pas

Je ne prête pas ma bouteille

Je me lave les mains avec du savon très souvent

Je peux utiliser un gel désinfectant

Je tousse ou j'éternue

dans mon coude

dans un mouchoir

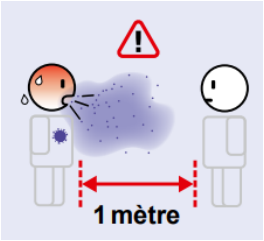

Ensemble, soyons mobilisés pour réussir cette année scolaire et reprendre une vie normale à l'école.

Retrouvez les 4 niveaux du protocole

www.education.gouv.fr